

# Ter mes de référence

Appel à candi dat ure pour ét ude sur les dispositions
légal es/règle ment aires favorables à l'engage ment durable des
communautés dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale
au Cameroun

Li eu: Ca mer oun

## Forêts et Développement Rural (FODER)

Tel: 00 237 242 00 52 48, E- mail: for est 4dev @g mail.com

B. P. 11417 Yaoundé – Camer oun

Le contenu des présents TDR relève de la seule responsabilité de FODER, et ne peut en aucun cas être consi déré comme reflétant l'avis des partenaires du projet RTM2.

### Cont ext e et justification

Dans la réalisation de ses missions, l'association Forêts et Développe ment Rural (FODER) met en œuvre le projet intitulé «Intégrer le suivi communautaire des forêts en temps réel pour maintenirles moyens de subsistance et les forêts en Afrique Central e et de l'Ouest ». Ce projet vise à a méliorer la gouvernance forestière grâce à une participation plus efficace des communautés forestières et de la société civile a méliorant ainsiles droits et les moyens de subsistance des communautés forestières et favorisant une durabilité environne mentale accrue. Au Cameroun, il est mis en œuvre dans les régions du Centre, Sud et de l'Est. Dans le but d'assurer la pérennité de l'action des communautés dans la lutte contre l'exploitation for estière illégal e, FODER recherche les opportunités, dispositions, mesures, et/ou voi es de recours inditatives légales au niveau national et même international sur les quels s'appuyer pour nieux sensibiliser les communautés avec les quelles elle travaille; et surtout qui, encouragent une participation indusive et durable dans la surveillance des forêts. L'a mélioration des conditions de vie des communautés semble être une piste, et ceci peut passer par une implication accrue de celles-ci dans le partage des bénéfices issus des opérations forestières de tout ordre (transactions, VEP, etc.) et la nise en place d'un dispositif légal favorable.

Pour avoir une vue plus précise sur la question, une étude est commanditée par FODER sur l'état des lieux du cadre légal, des dispositions légales favorables à une implication durable des communautés dans la lutte contre l'explicitation for estière illégale. Ceci justifiele présent appel.

# Objectifs de la consultation

Cette consultation a pour objectif général de faire l'état des lieux des textes, des dispositions légal es de nature à inciter une implication et un engagement durable des communautés dans la lutte contre l'exploitation for estière illégal e. Le/la consultant(e) pourra s'intéresser entre autres au processus de vente aux enchères publiques (VEP) du bois au Cameroun, aux transactions for estières, aux revenus issus des contentieux for estiers, au fondement des comités paysans forêt (CPF) et des comités riverains, à la décentralisation de la fiscalité for estière, aux mécanismes de partage et de gestion des revenus issus de l'exploitation for estière, etc.

Il s'agira de manière spécifique pour la consultante ou le consultant de :

- 1. Recenser et compiler les dispositions légales/réglementaires (avec références détaillées à l'appui) de nature à inciter durablement les communautés locales, autochtones, ainsi que les femmes, dans la surveillance des forêts et les actions de lutte contre l'exploitation for estière illégale.
- 2. Faire une analyse des dispositions i dentifiées avec une emphase sur la parti di pati on des communautés locales, autochtones, ainsi que les femmes : au partage des bénéfices issus de l'exploitation et des revenus issus des illégalités traitées y compris un point d'analyse sur les motivations des communautés qui se rendent complices des illégalités; ainsi qu'aux mécanis mes décisionnels qui les impactent en matière de gestion des forêts.

3. For mul er des recommandations ou suggestions précises et autant que possibles ciblées pour inciter les femmes, les communautés locales ou autochtones riveraines des forêts, à s'investir et s'engager durable ment dans la surveillance des forêts et la dénonciation de l'explicitation frauduleuse du bois et les activités forestières illégales Ceci en développant not amment des suggestions ou recommandations sur les incitatives possibles (basées ou non sur des expériences et initiatives réelles); en suggérant des réformes possibles en faveur des femmes et ou des communautés, not amment celles participant au suivi des forêts; etc. Recommandations ou suggestions pouvant par ailleurs contribuer à une amélioration plus perceptible des conditions de vie des communautés riveraines.

#### Résultats attendus

Il est attendu du consultant :

- 1. Une compilation des dispositions légales/régle mentaires (avec références à l'appui) de nature à inciter durablement les communautés locales, autochtones, ainsi que les femmes, dans la surveillance des forêts et les actions de lutte contre l'exploitation forestière illégale.
- 2. Un rapport ind uant entre autre: les analyses faites autour des dispositions i dentifiées avec une emphase sur la participation des communautés locales, autochtones, ainsi que les femmes : au partage des bénéfices issus de l'exploitation et des revenus issus des illégalités traitées – y compris un point d'analyse sur les motivations des communautés qui se rendent complices des illégalités et aux mécanismes décisionnels qui les impactent en matière de gestion des forêts; les analyses des motivations des communautés qui se rendent complices des illégalités; les recommandations et suggestions précises et autant que possibles diblées pour inditer les femmes, les communautés locales ou autochtones riveraines des forêts, à s'investir/s' engager durablement dans la surveillance des forêts et la dénonciation de l'exploitation fraudul euse du bois et les activités forestières illégales (en dével oppant not a mment des suggestions ou recommandations sur les inditatives possibles (basées ou non sur des expériences et initiatives réelles); en suggérant des réformes légales possibles en faveur des femmes et ou des communautés, notamment celles participant au suivi des forêts; etc. Recommandations ou suggestions pouvant par alleurs contribuer à une a mélioration plus perceptible des conditions de vie des communautés riveraines).

# Li vrables

- Un rapport d'étude (en for mat Word) induant entre autre les éléments listés dans les résultats attendus ;
- Une proposition de note de briefing (en for mat Word) sur les éléments favorisant un engagement durable des communautés dans la lutte contre l'exploitation illégale;
- Un document annexe (en for mat Word ou Excel et sous for me de tableau) compilant les dispositions légales/réglementaires (avec références précises à l'appui) de nature

à inciter durablement les communautés dans la surveillance des forêts et les actions de lutte contre l'exploitation for estière illégale, ainsi que des suggestions de reformulations pertinentes pour les femmes et les communautés;

- Un répertoire électronique (en format Excel/Word) de tous les textes utilisés pour l'analyse.

## Cal endri er i ndi catif de la consultation

- 29 juillet 2020 publication de l'appel;
- 30 juillet au 17 Août 2020, réception des candidatures ;
- 18 au 21 août 2020, dépouillement des offres et PV de sélection;
- 24 août au 09 octobre 2020, lancement et déroulement de l'étude suivant la méthodologie élaborée.

La durée de la consultation est de dix (10) jours sur un temps calendaire de sept (07) se mai nes, et commencera dès la signature du contrat.

NB: Seul le ou la candidat(e) retenu(e) sera contacté(e) par nos services pour la suite du processus.

# Conditions à remplir

Les personnes physiques ou moral es désireus es de faire act e de candi dat ure, doi vent justifier de :

- Une bonne connaissance du cadrelégal régissant les activités forestières au Cameroun avec une connaissance des initiatives promouvant une plus grande participation des communautés dans la gestion des forêts et la lutte contre l'exploitation forestière illégale;
- Proposer une offre techni que présentant de manière succincte la méthodol ogie de travail per mettant d'atteindre les résultats attendus et d'obtenir les livrables escomptés. Une méthodol ogie de travail i mpli quant au moins deux profil différents et pertinents pour l'objet de l'étude est un avantage;
- Proposer une offre financi ère i nféri eure ou égal e à 2300 (deux mille trois cent) Euros.

### Composition du dossi er de candi dat ur e

- Une offre financière et une offre technique (en un seul document de 4 page maxi mu m);
- ii) Le CV de la consultant e ou du consultant (02 pages maxi mu m).

#### Critères d'éval uation

Les offres seront évaluées par un comitéinterne sur la base des critères suivants :

- Structure et présentation des offres
- Compréhensi on de l'appel d'offre et analyse des enjeux
- Profil et expérience du/de la consultant/e
- Mét hodol ogi e proposée

- Cal endri er et délais de livraison proposés
- Mont ant de l'offre financière
- I dentification d'aire et compréhensive des postes de dépense, et répartition l'ogique et objective des couts.

NB: Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tardle 17 Août 2020 à 23 h 00 (heure du Cameroun) par email ayant pour objet « Et ude Législation et engagement des communautés contre l'EFI au Cameroun » à l'adresse: forest 4 dev @g mail.com avec en copie les deux adresses suivantes :

- tene magl dire @g mail.com
- c. zebazehell owg mail. com